

Archivore

N°28

Décembre 2003

TRIMESTRIEL

Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

Edito

A vous de jouer !!!

Tout d'abord, l'équipe d'Archivore tient à vous présenter ses plus plates excuses pour le retard que rencontre parfois (qui a dit régulièrement ???) la parution de cette revue. Cependant, il faut une nouvelle fois rappeler qu'Archivore est le bulletin de liaison de l'association dont vous êtes membre, et qu'il ne peut vivre que s'il est alimenté par vos articles. Au moment où un nouveau Bureau est élu, et alors que de nombreux nouveaux adhérents nous rejoignent, la rédaction invite tous ceux qui le souhaitent à faire part de leurs expériences ou des situations parfois particulières qu'ils ont rencontré, afin d'en faire profiter tous les adhérents : tous les articles sont les bienvenus !!!!

Ainsi, ce numéro présente une expérience tout à fait originale : le classement de peluches !!! Voilà un sujet qui n'a jamais été abordé dans Archivore, ni même dans les cours d'archivistique. A ce propos, nous souhaitons la bienvenue à Bénédicte Graille, nouvelle responsable de la formation en archivistique d'Angers. La formation fête d'ailleurs ses 10 années d'existence. L'AEDAA et Archivore comptent marquer cet événement, et là encore, la commission créée à cet effet a besoin de toutes les bonnes volontés...

Bonne lecture

Julien Le Magueresse

Sommaire

EDITO	1
NEWS DE L'ASSO	2
NEWS DE LA FORMATION	11
NEWS	14
BRUITS DE FONDS <i>Archives de Noël ;</i>	15

AEDAA

11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01

aedaa@voilà.fr

<http://multimania.com/>

archinet

Directeur de publication
Jean Chevalier

Rédactrice en chef
Geneviève Roux

*Les articles n'engagent que
leurs auteurs et ne peuvent
être reproduits qu'avec leur
autorisation.*

Assemblée générale

Compte rendu

Le samedi 29 novembre 2003, nous nous sommes retrouvés en Assemblée générale à la bibliothèque universitaire d'Angers. Comme chaque année, cette réunion a été l'occasion de faire le bilan du fonctionnement de l'aedaa.

Geneviève Roux, rédactrice en chef d'Archivore, a pris de très nombreux contacts avec les différents adhérents qui s'étaient proposés d'écrire des articles dans notre bulletin de liaison, tandis que Julien le Magueresse a continué d'assurer la mise en page de la revue. Notons également l'implication d'Alexandra Prum qui a donné un sérieux coup de main à l'ensemble de l'équipe (et du bureau) en acceptant de se charger de la logistique et des différents envois.

Le bureau-emploi n'a pas failli à sa réputation en assurant la diffusion d'une moyenne de 27 offres par mois à plus de 200 adhérents. Depuis mars dernier, c'est Ève Jullien qui assure cette mission, en prenant la succession d'Agnès Seguin.

Le comité des fêtes a quant à lui connu quelques ratés, faute de salle, dans l'organisation de la soirée du 7 février 2003. Mais le repas organisé par Angélique Baucher le 14 mars 2003 s'est très bien déroulé, avec 35 participants.

En ce qui concerne l'annuaire, l'année 2002-2003 a été placée sous le signe de la saisie des nombreuses données par Marielle Croquette, Anthony Rigault et Muriel Gac (Lacam). Le travail se poursuit et sera sans doute repris en partie par les étudiants de DESS qui travaillent sur le thème des 10 ans de la formation dans le cadre de la journée d'étude du 19 mars prochain.

Notre site archinet s'est offert un petit relooking au mois de mars dernier et une mise à jour des informations au mois d'octobre. Nous pouvons seulement déplorer de ne pas avoir pu mettre en ligne la liste exhaustive des différentes promotions. A suivre...

Christelle Bruant a continué cette année encore d'assurer le suivi de notre forum, malgré toujours quelques difficultés liées à notre hébergeur. Même si l'activité du forum reste encore limitée, les questions (et les réponses !) sont de plus en plus fréquentes. Notons également que Christelle souhaite passer la main pour la gestion du forum. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous souhaitez assurer le relais de cette commission.

La journée d'étude organisée par les étudiants de DESS 2002-2003 sur le thème de " l'archiviste au pilori : la déontologie de l'accès aux archives " a connu un vif succès, puisque près de 120 participants se sont retrouvés à Angers le 14 mars dernier. On

peut tout de même déplorer quelques soucis dans le financement de cette journée, puisque aucune subvention n'a été accordée cette année. Mis à part les frais de déplacement assurés par l'HIRES, et l'aide de l'Université et des Archives départementales pour la diffusion et l'envoi des informations, c'est l'aedaa qui a financé cette journée.

Le 19 septembre dernier, Anthony Rigault représentait l'aedaa pour une réunion à Paris de quatre associations de diplômés universitaires en archivistique. Depuis un an déjà, nous avons développé de nombreux contacts avec les présidents des autres structures associatives universitaires : Mulhouse, Lyon et Saint-Quentin-en-Yvelines. La création d'un collectif - baptisé A4 - a été décidée afin d'envisager une meilleure reconnaissance de nos métiers et une valorisation de nos compétences¹.

Je me permets enfin de profiter de ce bilan pour saluer et remercier très chaleureusement l'ensemble des adhérents avec qui j'ai eu la chance de travailler ces quatre dernières années. Les différentes réunions, les nombreux contacts et les diverses discussions ont toujours été très enrichissantes. J'ai eu la chance de trouver chaque fois des adhérents souriants, volontaires et dynamiques ; rares ont été les refus. Je tiens aussi à remercier plus particulièrement les personnes qui ont su, toujours avec gentillesse, me rappeler à l'ordre lorsque je me laissais absorber par d'autres activités. Je remercie aussi et surtout tous les adhérents qui ont donné de leur temps pour maintenir les contacts entre les différentes promotions. Avec plus de 200 adhérents, l'aedaa est de loin l'association universitaire en archivistique qui fédère le plus de monde. C'est à nous de continuer à la faire vivre. Enfin, je ne saurais terminer ces remerciements sans souhaiter au bureau nouvellement élu, de connaître autant de satisfaction et de joie que celles qu'il m'a été donné de vivre durant ces quatre années.

Jean Chevalier

¹ Voir le compte rendu de cette réunion, ainsi que la présentation des autres associations, dans les pages suivantes.

Nouveau bureau

Chers adhérents,

Vos votes ont permis l'élection d'un nouveau bureau - exclusivement féminin -, nous vous en sommes reconnaissantes. Tous nos remerciements vont à la précédente équipe, en particulier à Jean Chevalier qui s'est investi au sein de notre association pendant de longues années et à Anthony Rigault.

Nous vous invitons à participer activement à la vie de l'association par le biais des commissions : Christelle Bruant attend toujours un successeur pour gérer le forum et Angélique Bauché souhaite étoffer le comité des fêtes.

Nouveau bureau, mêmes objectifs : promouvoir la formation d'Angers auprès des professionnels et des autres associations, jeter des ponts entre les promotions et faciliter l'insertion de jeunes diplômés dans le métier d'archiviste.

Cette année, nous fêterons les 10 ans de la formation dont le point d'orgue sera la journée d'étude organisée par les étudiants en DESS le 19 mars prochain. Ils souhaitent recueillir des informations sur le parcours professionnel des diplômés, ils attendent donc avec impatience vos coordonnées à jour. Nous vous remercions de faire passer le message aux anciens qui ne sont pas adhérents de l'AEDAA. C'est aussi l'occasion de terminer l'annuaire des promotions.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, suggestions et remarques : nous sommes à votre écoute.

Contacts :

Katell Bonnebas (présidente)
kbonnebas@mairie-mantes-la-jolie.fr
01 34 42 85 82

Clara del Piano (vice-présidente)
clara_delpiano@hotmail.com
06 70 04 43 23

Mathilde Armand (secrétaire)
mathildeemmanuelle@hotmail.com
02 41 48 16 59

Hélène Parisot (trésorière)
heleneparisot@yahoo.fr
06 60 81 26 67

Florence Leclercq (secrétaire adjointe)
florence.leclercq2@caramail.com
06 30 58 97 50

Alexandra Prum (secrétaire adjointe)
prum.alexandra@caramail.com
02 41 20 98 65

Pour le bureau,
La Présidente, Katell Bonnebas

L'union fait la force !

Suite au débat relatif au concours d'assistant qualifié du patrimoine au début de cette année, les associations des formations universitaires en archivistique se sont réunies dans la perspective d'améliorer leurs contacts et d'étudier leurs éventuelles actions communes.

Une première réunion s'est tenue en septembre à Paris. Le compte rendu est présenté ci-dessous. Les différentes associations sont présentées à sa suite.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou interrogations, n'hésitez pas à nous laisser votre message sur la boîte aux lettres électronique de l'association [aedaa@voilà.fr].

Réunion inter-associations de diplômés universitaires en archivistique : mise en place du Collectif A⁴.

Florence Siguret, Présidente de l'Association des Licences, Maîtrises et DESS en Techniques d'Archives et de Documentation (ADELITAD - Mulhouse) a très aimablement offert l'hospitalité, le 20 septembre 2003, aux représentants des trois autres associations de diplômés en archivistique qui avaient répondu présents à l'appel pour la formation d'un collectif : Quentin Dupuis, Anthony Rigault et Agnès Dejob, incarnant respectivement l'Association des Diplômés et Étudiants du DESS d'Archives des Yvelines (ADEDA 78), l'Association des Étudiants et Diplômés en Archivistique d'Angers (AEDAA) et l'Association des Diplômés en Archivistique de Lyon 3 (ADAL).

1. Etat des lieux.

Toulouse étant restée sourde à nos sollicitations (muette en tous cas), nous nous sommes rencontrés à quatre dans le but de dresser un état des lieux de nos associations, de leurs activités et surtout de leurs zones d'intérêts communs, afin d'envisager une manière de fédérer nos énergies sur certaines actions. Nous devons lister des objectifs et choisir un mode de collaboration adaptée.

Le nombre total cumulé d'adhérents de nos 4 structures est aujourd'hui d'environ 400. Nos objectifs sont proches voire similaires : chacun de son côté agit pour

la promotion des métiers des archives, la reconnaissance de sa formation et l'insertion professionnelle des diplômés.

Chaque association a, selon son âge et le nombre de membres réellement « actifs », développé les types d'activités suivants :

- bureaux emplois, chargés de la collecte et de la diffusion des offres et de la tenue de statistiques sur la situation de l'emploi du secteur archives (les 4 associations) ;
- journées d'études scientifiques (2 sur 4) ;
- publication de revues, bulletins internes et/ou revues scientifiques (3 sur 4) ;
- sites Internet, comportant la présentation des associations et éventuellement des rubriques techniques (les 4) ;
- forums de discussions, suscitant la réflexion et le partage des connaissances, des expériences, des compétences, et des actualités professionnelles.

Chacune a une identité forte, ce qui a pu parfois faire croire à une défiance mutuelle. Mais une dynamique constructive a peu à peu émergé, face à certaines difficultés que nous éprouvons à faire reconnaître nos métiers, à valoriser nos compétences, à nous faire entendre de manière indépendante, en tant que diplômés universitaires. Les responsables des associations s'étaient, en particulier, rapprochés à l'occasion des débats relatifs au déroulement de la dernière session du concours d'assistant qualifié de conservation.

Ce problème résolu, la volonté de mettre en place une instance nouvelle de discussion et d'action est demeurée, et se concrétise aujourd'hui.

2. Objectifs d'un regroupement.

Il est convenu que notre rapprochement doit contribuer à la création d'un espace dans lequel toutes les associations seraient mises à égalité, et qui aurait pour objectifs :

- une mise en commun et des réflexions et bilans tirés de l'exercice de nos différentes activités ; ainsi l'un des premiers projets concerne l'étude de la situation de l'emploi par nos bureaux emploi respectifs ; il alimentera un second projet qui touche à la définition de nos revendications quant aux statuts de la fonction publique culturelle ;
- l'amélioration de la communication entre associations : pour développer une véritable solidarité, désamorcer les tentations isolationnistes, nous devons acquérir le réflexe de faire circuler l'information dans tout le réseau ; un premier pas sera fait avec la mise en place d'une liaison entre les 4 sites Internet ;

- la mutualisation des énergies : pourquoi ne pas imaginer, à terme, des opérations communes sur les domaines qui nous intéressent : collecte et diffusion élargie des offres d'emploi, publications communes, montage de journées d'études voire d'un « salon » de l'archivistique ...

3. Forme d'action.

Nous pensions en arrivant créer une fédération, terme qui avait émergé de la préparation de la réunion. Pourtant, nous avons rapidement conclu que la formule serait inadéquate, au moins pour l'instant. Une dissolution des 4 associations dans un vaste ensemble à un niveau de responsabilité supérieur serait certainement assez mal vécue, et les contraintes juridiques liées à la création d'une fédération sont dissuasives : nous aurions été amenés à réunir en congrès tous nos adhérents pour désigner le bureau, modifier les statuts de chacune des associations, en déposer de nouveaux, trouver un siège social...

Le collectif présente l'avantage d'une grande souplesse. Sur le plan juridique, il ne nécessite aucune démarche. D'autre part, chaque association y détient la même place que les autres. Il est précisé que les actions menées au nom du collectif requièrent l'accord unanime des quatre membres. La responsabilité des décisions est ainsi partagée (en-dessous d'un acte, quatre signatures sont donc bien nécessaires). Il revient, naturellement, aux représentants désignés par les associations d'organiser la consultation de leurs associations d'origine en amont. Contrairement à ce qui se passerait dans une fédération, une association peut se désolidariser momentanément des autres. Ceci évitera d'éventuels blocages dans des actions qui n'obtiendraient pas l'adhésion des 4 : celles qui auront décidé d'agir conjointement le feront, naturellement, pour elles-mêmes, sans se revendiquer du collectif.

L'indépendance comme la liberté d'action des associations sont donc parfaitement maintenues.

Sur le plan de ses relations avec l'extérieur, le comité réuni a également évoqué certaines questions.

La première tient au dialogue que nous souhaitons entretenir avec l'Association des bibliothécaires et des attachés de conservation des collectivités territoriales (ABACC). Celle-ci était, en effet, associée à nos réflexions initiales, et il est certain qu'une partie de ses objectifs croisent les nôtres. Elle n'a pas souhaité s'investir dans la création d'un collectif dont les préoccupations ne recourent pas vraiment les siennes, mais a fait part d'un vif intérêt pour le projet. Nous convenons que l'ABACC jouerait le rôle d'une sorte de référent en matière de statuts, associé systématiquement à notre réflexion en la matière. Il s'agit là encore de faciliter un réflexe constructif de recours au « réseau », pour enrichir nos réflexions et leur donner plus de poids. Toutefois, la réciproque sera nécessaire pour que les échanges fonctionnent bien : à l'ABACC de jouer le jeu de l'échange.

La seconde concerne notre place vis-à-vis des autres associations d'archivistes. Nous concluons qu'il est prématuré de faire part de la naissance du collectif, et que nous nous présenterons lorsque nous mènerons nos premières actions communes.

Enfin, nous abordons les volets pratiques du fonctionnement de notre comité : habitués à communiquer par e-mail, nous poursuivrons les échanges par ce biais, en mettant notamment à profit la liste de diffusion récemment créée. Il ne paraît pour l'instant pas utile de définir une fréquence de réunions, celles-ci devant être proposées lorsqu'une actualité le rend nécessaire. La messagerie nous aidera à maintenir un dialogue permanent.

Pour finir, nous en arrivons au toujours cocasse moment du baptême... Nous présenter comme le « CADAU », le collectif des associations de diplômés d'archivistique universitaires, aurait pu sembler présomptueux voire risible. Pour sortir de la barbarie des sigles habituels, nous avons opté pour un titre simple : l'A⁴. Format de papier cher à l'archiviste, nom évocateur de départs en vacances, il est aussi un nom à géométrie variable : nous ne demandons qu'à devenir l'A³, ou plus, si affinités...

Agnès DEJOB
Présidente-adjointe de l'ADAL

L'Adelitat

L'Adelitat - *Association des DESS et des licences en techniques d'archives et de documentation* - est la doyenne de toutes les associations. Et pour cause, elle a été créée en 1980, 3 ans après la naissance de la formation dispensée à l'U.H.A de Mulhouse sous le nom de MECADOCTE devenue aujourd'hui MECADOCTO.

Afin de répondre à ses innombrables adhérents (en réalité de 80 à 100 personnes par an, victimes de désintérêt ou attirés par d'autres cieux archivistiques), l'association s'est donnée les moyens de poursuivre les objectifs suivants :

- Contribuer au développement de la formation
- Faciliter l'entrée des étudiants et jeunes diplômés dans le monde du travail
- Contribuer à promouvoir toute action tendant à améliorer le rayonnement et l'efficacité des services d'archives et de documentation

Pour ce faire, le bureau est composé cette année de :

Florence SIGURET, DESS 2001, présidente
Marjolaine MEESCHAERT, DESS 2002, vice-présidente
Laurent MAGRE, maîtrise 1996, secrétaire

Agnès DEGOULET, maîtrise 1993, trésorière

Pascal LEGRAND, DESS 2002

Séverine MONNOYEUR, DESS 1997

Sophie VIVIER, maîtrise 1998

} secrétaires adjoints

Le bureau consacre ses efforts à l'édition d'un bulletin de liaison et la parution d'un numéro de sa revue *Archiv'V*, attaché à mettre en lumière un aspect des archives ou du métier d'archiviste. Elle anime un service « emploi » avec mise à disposition des adhérents d'offres collectées ou directement reçues sur la BAL dédiée adelitad_job@hotmail.com.

Elle essaie aussi de maintenir un lien entre la fac et les anciens diplômés et d'entretenir une convivialité entre ses membres. Enfin elle publie tous les 5 ans un annuaire des diplômés de la formation (dernière mise à jour 2000)..

Nos coordonnées postales : ADELITAD, FLSH, 10 rue des frères lumière, 68093 Mulhouse Cédex

Et sur le net : <http://membres.lycos.fr/adelitad> et le webmaster à adelitad@lycos.fr & adelitad_job@hotmail.com

L'ADAL

L'Association des diplômés en archivistique de Lyon (ADAL) est née en 1997, elle cède donc à l'AEDA78 sa place de cadette cette année.

Elle rassemble environ 70 adhérents, dont la majorité est, comme son nom l'indique, issue du DESS Métiers des archives de l'Université Lyon 3 ou de son ancêtre, le DESS Information et communication : archivistique (condition non obligatoire).

Ses objectifs sont la promotion de la formation lyonnaise et des métiers des archives en général, ainsi que l'insertion professionnelle des adhérents.

Son bureau a été renouvelé en 2003, il se composera donc jusqu'en 2005 de :

- Agnès Macheboeuf, la présidente ;
- Agnès Dejob, la présidente-adjointe ;
- Céline Fournier, la secrétaire ;
- Sylvie Vasseur, la secrétaire adjointe ;
- Michaël Douvegheant, le trésorier ;
- Maud Sallansonnet, la trésorière-adjointe.

Ces personnes avec l'aide de quelques autres se répartissent les secteurs d'activité, qui sont :

- le bureau emploi, qui comme dans les autres associations opère une collecte et une diffusion des offres d'emploi et de stage ;
- la préparation de *Paroles d'archivistes*, le bulletin de l'ADAL ;
- l'organisation de visites de services et de démonstrations de logiciels d'archivage plus particulièrement destinées aux étudiants ;
- l'organisation des journées d'études, dont 2004 verra se dérouler la cinquième édition ;
- la coopération internationale : recherche d'information sur les pistes de stages à l'étranger et échanges avec des archivistes de l'étranger (Association des archivistes suisses notamment).

Pour prendre contact avec l'association :

Université Jean Moulin Lyon 3 - 74, rue Pasteur - 69635 Lyon Cedex
<http://membres.lycos.fr/archivistique/>
 e-mail : archivistique@lycos.fr

L'ADEDA78

L'ADEDA78 est l'Association des Diplômés et Étudiants du DESS d'Archives des Yvelines (78).

Le DESS en question s'intitule « Métiers de la culture, archives ». Il est délivré par l'Université de Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le diplôme, comme l'association, sont nés avec l'année universitaire 2002-2003.

Au 30 septembre 2003, nous étions quinze membres - toute la première promotion. Nous espérons bien convaincre la seconde de se joindre à nous.

Et ce, notamment grâce à notre principale activité du moment : la collecte et la distribution d'offres d'emploi et de stage à nos membres. Nous envisageons également la publication d'un périodique.

Le bureau se compose de 4 membres : la trésorière Chloé ROELENS, la secrétaire Carine FOURMONT, la vice-présidente Marie BOUQUET et le président Quentin DUPUIS. Les postes de Chloé et Marie seront renouvelés lors de l'assemblée générale de décembre de cette année.

Vous pouvez nous joindre par E-mail à : adeda78@yahoo.fr ,

Et suivre nos péripéties par le site <http://www.adeda78.free.fr>

Du nouveau à la tête de la formation...

Bienvenue à Bénédicte Graille

En cette rentrée 2003, il y a du changement à la tête de notre formation. Suite au départ de Valérie POINSOTTE, responsable de la formation d'Angers depuis 1995 vers le Centre des Archives du Monde du Travail (C.A.M.T.) à Roubaix, c'est Bénédicte GRAILLES qui reprend le flambeau. Portrait.

Côté formation

Bénédicte GRAILLES explique volontiers qu'elle a suivi un double cursus. Après une maîtrise en lettres classiques, elle entame un magistère « patrimoine et culture » à l'université de Lille. C'est au cours de cette première année de formation qu'elle rencontre le monde des archives. Révélation et passion immédiate qui l'ont conduite à se spécialiser et à mener ses différents travaux dans ce domaine. Parallèlement, elle entame des études d'Histoire et soutient une thèse² en 2000.

Côté professionnel

Suite à sa réussite à un concours administratif, Bénédicte GRAILLES intègre un service d'archives et est nommée Conservateur territorial du patrimoine après la création de la filière culturelle.

Elle passe ainsi 13 ans aux Archives départementales du Pas-de-Calais d'où elle arrive.

Ses fonctions au sein des Archives départementales du Pas-de-Calais furent riches : encadrement de personnel, responsabilité d'un des deux centres de conservation, responsabilité du traitement scientifique des séries modernes et d'une partie des versements d'archives contemporaines, administration de la base de données des Archives, travail sur le vocabulaire contrôlé pour l'indexation des fonds

² « De la défalte à l'Union sacrée ou les chemins du consentement. Commémoration et hommages publics sous la III^{ème} République »

modernes, collaboration et participation à de nombreuses opérations de valorisation du patrimoine...

Nous lui souhaitons la bienvenue à la tête de la formation en archivistique d'Angers...

Jean-Bernard Moné
(Maîtrise 2000-2001)
woleyd@hotmail.com

1993-2003 :

La formation en archivistique d'Angers à 10 ans !

En cette rentrée universitaire 2003-2004, la formation en archivistique d'Angers fête ses 10 ans. Comme nous vous en faisons part dans le dernier numéro d'Archivore, l'AEDAA, qui a vocation à promouvoir cette formation, a choisi de lancer une commission particulière afin de commémorer à sa façon cet anniversaire et de continuer à s'inscrire dans la valorisation de notre formation angevine.

En avril dernier, lorsque nous avons entamé les premières réflexions sur l'organisation de ces 10 ans, notre idée était de trouver un moyen de mettre en place une rencontre festive autour des premiers étudiants de la formation ainsi qu'un colloque sur leur parcours afin de permettre aux nouveaux étudiants d'interroger ces premiers diplômés...

Très vite, même si cette idée de départ nous semblait judicieuse, nous nous en sommes écartés car nous avons estimé qu'il était préférable d'associer l'ensemble des diplômés et des étudiants et qu'une telle manifestation nécessitait plus de temps dans son organisation que nous n'en disposions.

Dès lors, nous avons choisi de mettre en avant une manifestation qui devrait permettre d'intéresser le plus grand nombre d'entre nous et d'associer différents acteurs qui ont participé et participent à l'histoire de la formation.

En effet, par le biais d'articles qui paraîtront dans Archivore tout au long de l'année 2003-2004, nous vous proposons de retracer l'histoire de la formation d'Angers et d'illustrer les différentes évolutions de l'enseignement et de la pratique.

En 10 ans, les textes ont évolué, de nouveaux ouvrages de référence sont apparus, de nombreux services d'archives ont été créés, les différents diplômés et

responsables ont fait et continuent de faire la bonne réputation de notre formation angevine... il est donc légitime de faire le point sur ces évolutions et de s'inscrire dans l'avenir !

Tous ceux qui souhaitent participer à cette commission et/ou qui ont de nouvelles idées sont les bienvenus... il ne leur reste plus qu'à se manifester !

Contacts : clara_delpiano@hotmail.com ou woleyd@hotmail.com

Clara Del Piano (DESS 2002-2003)
Jean-Bernard Moné (Maîtrise 2000-2001)

4^{ème} journée d'études du DESS Histoire et métiers des archives

« Dixième anniversaire de la formation » 26 mars 2004

Programme (en cours de définition) :

- histoire de la formation en archivistique à l'Université d'Angers
- histoire des formations universitaires spécialisées et des formations en archivistique
- les enjeux du futur : avenir de la profession d'archiviste
- parcours professionnel des anciens étudiants et regards sur la formation.

Si vous souhaitez recevoir le programme définitif et/ou recevoir le questionnaire sur votre parcours professionnel et votre regard sur la formation, merci d'envoyer vos coordonnées à : JEangers2004@no-log.org

Si vous possédez des photos de promotion, ou si vous avez des anecdotes, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à la même adresse.

Concours

Concours d'assistant 2003

Félicitations aux lauréats :

Lionel ADAGAS (Dess 2002-2003)
 Julie BROSSARD (Maîtrise 2002-2003)
 Fanny COIRARD (Maîtrise 2000-2001)
 Alain DUBREUIL (Dess 2001-2002)
 Stéphanie GANDILLE (Dess 2001-2002)
 Claire GHIENNE (Dess 2001-2002)
 Amélie GUILLET (Licence 2002-2003)
 Soazig LE FEVRE (Dess 2002-2003)
 Céline MARECHAL (Dess 1999-2000)
 Hélène MARTIN née PARPAILLON (Licence 1996-1997)
 David MAUDET (Maîtrise 1997-1998)
 Laure OREFICI (Dess 1995-1996)
 Céline SENAME (Licence 1998-1999)
 Soizic THUAU (Dess 2002-2003)

Concours externe d'assistant qualifié

Un arrêté du 12 août 2003 est paru au J.O. n°196 du 26 août 2003 modifiant l'arrêté du 2 septembre 1992 fixant la liste des diplômes admis pour se présenter au concours externe. La liste des diplômes requis pour la spécialité "archives" est ainsi modifiée :

- DUT information et communication, option métiers du livre,
- DEUG en sciences humaines et sociales spécialité histoire,
- DEUG en sciences de l'information.

A noter que la prochaine session aura lieu en mai 2004. Période de retrait des dossiers du 19 janvier au 13 février 2004 auprès des délégations du CNFPT.

JBM

Archives de Noël...

MARIELLE CROQUETTE

Après avoir intégré en 1999 la formation en archivistique d'Angers, Marielle Croquette s'est expatriée en Roumanie afin d'effectuer la maîtrise de classement. Membre de la promotion 2002-2003 du DESS, elle a réalisé son stage au sein des grands magasins du Printemps afin d'y traiter, entre autres, les archives historiques.



Maryline la souris, Tibois l'élan, Bôchat, Chatouille et Loup Foc... Ce sont les noms de quelques peluches avec lesquelles j'ai partagé mon stage de DESS. Peluches !? Il faut de tout pour faire un monde archivistique. Au Printemps, on considère, à juste titre, que les objets font partie du patrimoine de l'enseigne aussi bien (voire même

davantage...) que les « vieux papiers ». Voilà comment je me suis vue inventorier des pin's, stylos, porte-clés et toute sorte d'objets publicitaires portant le sigle du Printemps et glanés de-ci de-là. Mais ce qu'on trouve également dans les collections d'objets du Printemps et qui sort vraiment de l'ordinaire ce sont donc les peluches. Chaque année, pour Noël, le Printemps crée en exclusivité une ou plusieurs mascottes, et ce depuis 1987. Chaque peluche est dotée d'un prénom. De grands noms de la mode ont signé certaines d'entre-elles : Kenzo, Martine Sitbon...

Par leur taille, souvent volumineuse, leur nature, un conditionnement spécial s'imposait : malheureusement, sans moyens, il n'est pas évident de trouver un conditionnement idéal pour ce genre d'objets bien spécifique. Aussi les peluches sont pour l'instant stockées dans des conteneurs, au moins sont-elles protégées de la poussière. Néanmoins, je pouvais faire quelque chose pour les protéger des parasites (textile oblige) à peu de frais. Renseignement pris sur le forum de l'AAF par mon responsable de stage (Gauthier Osseland, archiviste du groupe Pinault-Printemps-Redoute qui cherchait alors comment préserver des robes d'une autre enseigne du groupe), il est apparu qu'il fallait mettre dans les cartons abritant des textiles des tablettes de camphre ou du pyrèthre végétal que l'on trouve dans les grandes surfaces. La naphthaline quant à elle est déconseillée car il semble qu'elle laisse des traces sur les textiles. Le problème reste que l'effet des tablettes est limité dans le temps (8 à 10 mois) et qu'il faudra songer à changer ces tablettes. C'est pourquoi, j'ai pointé dans la base de données les cartons où se trouvent des tablettes et la date à laquelle elles ont été mises.

J'ai également dû adapter mes instruments de recherche pour les objets : j'ai adopté des analyses de style muséographique en me basant sur des catalogues d'expositions ou de collections de musées. Ainsi, j'ai introduit des notions de description de matière, de couleur, de taille. Et, pour répondre au souhait de personnes qui redoutaient de perdre la représentation visuelle des mascottes, j'ai ajouté une « visualisation » de ces peluches et par extension de tous les objets. J'ai donc réalisé des photographies de tous les objets que j'ai ensuite numérisées et introduites en les miniaturisant à côté de la description. L'ordinaire de l'archiviste a été un peu bousculé...Mais à quand un cours sur la conservation des peluches ?

Marielle Croquette
(DESS 2002-2003)
marielle_croquette@hotmail.com

BRÈVE

Le ministère de la défense a mis en ligne une base de données sur les soldats "morts pour la France" en 1914-1918. A consulter sur :
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr